

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025
COMMUNE DE SAINTS-GEOSMES

La réunion a débuté le 15 avril 2025 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur MAUGRAS Jacky.

Membres présents :

Monsieur AUBRY Romain
Madame BONNOTTE NADINE
Madame CAUSERET EDITH
Monsieur DETOURBET BERNARD
Madame GAGNOT-BAZIN DANIELE
Monsieur GARBINO GERARD
Madame GOUVERNEUR SYLVIE
Monsieur GUENIOT FRANCOIS
Madame MARCOUX VERONIQUE
Monsieur MAUGRAS Jacky
Monsieur MIOT ERIC
Madame MONIER MICHELE
Monsieur ROUSSEL EMMANUEL
Monsieur SIMEANT ALAIN
Madame WARNET CHRISTIANE
Monsieur ZENDER SEBASTIEN

Membres absents représentés :

Madame MINOT CHANTAL Pouvoir donné à Mme WARNET CHRISTIANE
Monsieur ROYER MARC Pouvoir donné à M MIOT ERIC

Membres absents excusés :

Madame HUMBLOT EVELYNE

Secrétaire de séance : Madame GAGNOT-BAZIN DANIELE

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Arrêt du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 07 février 2025
- 2025_012 - Approbation du compte financier unique 2024 - Budget annexe Champ de Monge
- 2025_013 - Approbation du compte financier unique 2024 - Budget annexe Poirier au Ciel
- 2025_014 - Approbation du compte financier unique 2024 - Budget annexe Les Frênes
- 2025_015 - Approbation du compte financier unique 2024 - Budget annexe Immobilier d'entreprises
- 2025_016 - Approbation du compte financier unique 2024 - Budget annexe Eau et assainissement
- 2025_017 - Approbation du compte financier unique 2024 - Budget Commune Nouvelle
- 2025_018 - Affectation des résultats - Budget annexe Champ de Monge
- 2025_019 - Affectation des résultats - Budget annexe Poirier au Ciel
- 2025_020 - Affectation des résultats - Budget annexe Les Frênes
- 2025_021 - Affectation des résultats - Budget annexe Immobilier d'entreprises
- 2025_022 - Affectation des résultats - Budget annexe Eau et assainissement
- 2025_023 - Affectations des résultat - Budget Commune Nouvelle
- 2025_024 - Taux d'imposition locaux 2025
- 2025_025 - Subventions aux associations 2025
- 2025_026 - Budget Primitif 2025 - Budget annexe Champ de Monge
- 2025_027 - Budget Primitif 2025 - Budget annexe Poirier au Ciel
- 2025_028 - Budget Primitif 2025 - Budget annexe Les Frênes
- 2025_029 - Budget Primitif 2025 - Budget annexe Immobilier d'entreprises
- 2025_030 - Budget Primitif 2025 - Budget annexe Eau et assainissement
- 2025_031 - Budget Primitif 2025 - Budget Commune Nouvelle
- 2025_032 - Contractualisation Emprunts - Financement Voie verte
- 2025_033 - Contractualisation Emprunts - Viabilisation lotissement les Frênes
- 2025_034 - Convention de délégation de Maitrise d'ouvrage du SDED 52 - travaux éclairage voie verte

2025_035 - Avenant N°1 - Voie verte
 2025_036 - Vente de terrains lotissement les Frênes- lot 1
 2025_037 - Vente de terrains lotissement les Frênes- lot 7
 2025_038 - Vente de terrains lotissement les Frênes- lot 8
 2025_039 - Recrutement - contrat de remplacement
 2025_040 - Convention de participation pour le risque santé avec le Centre de Gestion de La Haute Marne
 2025_041 - Service commun de police intercommunale - Convention de coordination avec les forces de sécurité de l'État
 2025_042 - Facturation dégradation stade municipal
 2025_043 - Candidature à l'appel à projet " le Pays de Langres en 1900"
 - Questions diverses

- Nomination d'un secrétaire de séance

Madame Danièle GAGNOT-BAZIN est nommée secrétaire de séance.

- Arrêt du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 07 février 2025

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 07 février 2025 a été validé à l'unanimité

Approbation des compte financiers uniques 2024 (2025_012 à 017)

Hors de la présence de M. le Maire, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité les comptes financiers uniques 2024, détaillés comme suit :

Budget Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 155 935,09 €
Recettes	1 977 510,35 €
Résultat cumulé 2024	821 575,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	859 250,43 €
Recettes	700 064,19 €
Résultat cumulé 2024	- 159 186,24 €

Budget Eau et assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	156 475,69 €
Recettes	350 720,64 €
Résultat cumulé 2024	194 244,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	34 400,45 €
Recettes	120 406,63 €
Résultat cumulé 2024	86 006,18 €

Budget Poirier au ciel

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 813,00 €
Recettes	36 373,55 €
Résultat cumulé 2024	34 560,55 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	67 593,21 €
Recettes	- €
Résultat cumulé 2024	- 67 593,21 €

Budget les Frênes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	246 707,45 €
Recettes	246 707,71 €
Résultat cumulé 2024	0,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	466 426,97 €
Recettes	- €
Résultat cumulé 2024	- 466 426,97 €

Budget Champ de Monge**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	
Recettes	70 026,33 €
Résultat cumulé 2024	70 026,33 €

Budget Immobilier d'entreprises**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	2 773,54 €
Recettes	7 824,94 €
Résultat cumulé 2024	5 051,40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	138 694,00 €
Recettes	- €
Résultat cumulé 2024	- 138 694,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	87 171,88 €
Recettes	6 334,78 €
Résultat cumulé 2024	- 80 837,10 €

17 voix pour

1 non-participant : M MAUGRAS Jacky

Affectation des résultats 2024 (2025_018 à 023)
--

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025, comme suit :

BUDGET COMMUNE

en RECETTES de fonctionnement	002	300 604,64
en DEPENSES d'investissement	001	-159 186,24
Couverture du besoin de financement de la section investissement	1068	520 970,62

EAU-ASSAINISSEMENT STS-GEOSMES ET BALESMES

en RECETTES de fonctionnement	002	194 244,95
en RECETTES d'investissement	001	86 006,18

LOTISSEMENT POIRIER AU CIEL

en RECETTES de fonctionnement	002	34 560,55
en DEPENSES d'investissement	001	-67 593,21

LOTISSEMENT CHAMP DE MONGE

en RECETTES de fonctionnement	002	70 026,33
en DEPENSES d'investissement	001	-138 694,00

LOTISSEMENT LES FRENES

en RECETTES de fonctionnement	002	0,26
en DEPENSES d'investissement	001	-466 426,97

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Couverture du besoin de financement de la section investissement	1068	5 051,40
en DEPENSES d'investissement	001	-80 837,10

18 voix pour

2025_024 - Taux d'imposition locaux 2025

Le Conseil Municipal décide de voter les taux de référence pour l'année 2025, sans nouvelle augmentation par rapport à 2024.

18 voix pour

2025_025 - Subventions aux associations 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2025, comme suit :

Subventions aux Associations à caractère humanitaire ou médical : c/65748

- Restos du Cœur	500.00 €
- Ass. Parents Enfants Inadaptés Hte-Marne (APEI)	100.00 €
- Amicale Donneurs de Sang	100.00 €
- Ass. Adultes et jeunes handicapés (APAJH)	100.00 €
- Ligue contre le cancer	150.00 €
- Paniers solidaires	365.00 €
- Secours populaire	150.00 €
- Ass. Française des scléroses en plaque (AFSEP)	100.00 €
	<hr/>
	1 565.00 €

Subventions aux Associations Diverses : c/65748

- Prévention Routière	100.00 €
- Sapeurs-pompiers humanitaires	200.00 €
- Groupe de secours catastrophe français	200.00 €
- Handi Sport	100.00 €
- UCIA	2 500.00 €
- Foyer socio-éducatif du collège des Franchises	285.00 €
- Egalité-santé	300.00 €
	3 685.00 €

Subventions aux Associations Locales : c/65748

- Football Club Saints-Geosmois	3 000.00 €
- Football Groupement Sud 52	250.00 €
- APE Les P'tits Loups	400.00 €
- Saints Geosmes en forme	2 500.00 €
- Récré Dynamic	250.00 €
- Les Chênes Verts	500.00 €
- Amicale santé loisirs	150.00 €
- Eponine	450.00 €
- Karaté Grand Langres	300.00 €
	7 800.00 €

Subventions exceptionnelles : c/65748

- Saints Geosmes Loisirs	1 500.00 €
- Football Groupement Sud 52	400.00 €
	1 900.00 €

Montant total : **14 950.00 €**

18 voix pour

Budgets Primitifs 2025 (2025_026 à 031)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les budgets primitifs 2025, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 726 577,31 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	2 630 470,22 €

Budget Poirier au ciel

SECTION DE FONCTIONNEMENT	172 310,55 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	190 593,21 €

Budget Eau et assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT	382 796,13 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	301 872,31 €

Budget les Frênes

SECTION DE FONCTIONNEMENT	764 426,97 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 099 524,97 €

Budget Champ de Monge

SECTION DE FONCTIONNEMENT	208 720,33 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	262 388,00 €

Budget Immobilier d'entreprises

SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	81 837,10 €

18 voix pour

Contractualisation Emprunts - Financement Voie verte et viabilisation Lotissement les Frênes (2025_032 et 033)

Deux emprunts ont été contractualisés auprès du Crédit Mutuel :

- d'un montant de 200 000 € pour la viabilisation du lotissement les Frênes et de 300 000 € pour l'aménagement de la voie verte
- Au taux d'intérêt annuel fixe de 3.25 %
- Pour une durée de 14 ans

18 voix pour

2025_034 - Convention de délégation de Maitrise d'ouvrage du SDED 52 - travaux éclairage voie verte

Pour des raisons de simplification et d'optimisation de coût, le conseil municipal a approuvé une convention temporaire de délégation de maîtrise d'ouvrage du SDED 52, relative aux travaux d'éclairage public sur la voie verte.

Les travaux sont confiés à la commune pour un montant de 127 904 € HT, financés à 80 %.

18 voix pour

2025_035 - Avenant N°1 - Voie verte

Une plus-value est constatée suite à l'intégration des travaux d'éclairage public au marché d'aménagement de la voie verte, suite à l'accord entre le SDED 52 et la commune. Seront ainsi intégrés au marché, la fourniture et la pose de candélabres pour l'éclairage de la voie verte, la réalisation de câblages électriques et la mise en service du réseau.

Le montant de l'avenant validé s'élève à 127 904 € HT.

18 voix pour

Vente de terrains lotissement les Frênes- (2025_036 à 038)

Le conseil municipal a acté la vente de 3 lots au lotissement les frênes, au prix fixé à 43.33 €HT du m² soit 52 €TTC :

- Le lot n°1 d'une superficie de 1296 m² à Monsieur YAK pour un montant de 56 155.68 € HT
- Le lot n°7 d'une superficie de 704 m² à Madame SIMEANT pour un montant de 30 504.32 € HT
- Le lot n°8 d'une superficie de 704 m² à Monsieur DENISART pour un montant de 30 504.32 € HT

18 voix pour

2025_039 - Recrutement - contrat de remplacement

Le conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires territoriaux momentanément indisponibles. En l'espèce, cela concerne le remplacement de la gérante de l'agence postale, absente pour congé maternité.

18 voix pour

2025_040 - Convention de participation pour le risque santé avec le Centre de Gestion de La Haute Marne

Suite à l'obligation pour l'employeur de participer financièrement aux contrats d'assurance santé labellisés ou issus d'une convention de participation de leurs agents, au minimum à hauteur de 15 € par mois à compter du 1^{er} janvier 2026, le conseil municipal mandate le centre de gestion de la Haute Marne afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Santé ».

A noter que la commune a déjà mis en place une telle participation de 15 € pour tous ses agents ayant conclu un contrat santé labellisé.

La commune aura, suite à cette consultation, le libre choix d'adhérer ou non à cette convention de participation en fonction des montants de garanties et tarifs proposés.

18 voix pour

2025_041 - Service commun de police intercommunale - Convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat

Le Conseil Municipal approuve les termes du projet de convention de coordination intercommunale de la police municipale intercommunale de la CCGL et des forces de l'ordre de l'Etat.

18 voix pour

2025_042 - Facturation dégradation stade municipal

Suite à la dégradation d'une porte au stade municipal de Sts-Geosmes par des joueurs du Football Club Nogentais lors de la rencontre de football en nocturne le 07 décembre 2024 contre le Football Club Sts Geosmois, le Conseil Municipal décide de facturer au tiers responsable des dégradations les travaux de remise en service pour un montant de 189 € TTC

18 voix pour

2025_043 - Candidature à l'appel à projet " le Pays de Langres en 1900"

François GUENIOT fait part de l'objectif de l'appel à projet « le Pays de Langres en 1900 » proposé par le PETR. Les communes retenues bénéficieront notamment de formations, de publications, de la mise à disposition, d'animateurs pour effectuer des visites et de l'installation de panneaux évoquant la vie de la commune en 1900. Après avoir pris connaissance du cahier des charges de l'appel à projet « Le pays de Langres en 1900 », le conseil municipal décide de candidater au présent appel à projet.

18 voix pour

- Questions et informations diverses

- M. le Maire informe le Conseil Municipal des déclarations d'intentions d'aliéner des biens pour lesquels la Communauté de Communes du Grand Langres n'a pas usé de son droit de préemption urbain, à savoir :
 - o Immeuble bâti – Section AB 50, ZR 173, 176 et 211– situé route de Dijon
 - o Immeuble bâti – Section AE 134 et AE 19 – situé 5 impasse de la Vignotte

- Le camion Pizza « Bruno Pizzaiolo » devrait venir s'installer le vendredi soir de 17h à 21 h courant mai, esplanade de la Mairie.

- Une convention entre la commune et l'ONF interviendra afin que la commune puisse procéder à des opérations d'entretien sur le parcours du cœur, situé sur une forêt domaniale.

- Les travaux d'aménagement de la voie verte sont en cours de réalisation. La circulation sera perturbée au mois de juillet pendant 3 semaines rue de l'avenir et au mois de septembre, pendant 3 semaines également entre le giratoire rue Monge/RD 122 et celui du Sabinus

- Les élus souhaitent un positionnement de la société Ages et Vies sur son implantation au lotissement les Frênes, qui sera relancée à ce sujet.

- Un point sur le recensement de la population a été effectué : 1105 habitants ont été recensés sur la commune nouvelle de Saints-Geosmes (dont 239 à BALESMES).

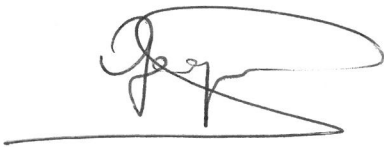
- La commune de Saints-Geosmes a mis en relation l'ensemble des intervenants et accompagne 43 élèves du groupe scolaire de la commune à un voyage à Paris le 25 avril où il sera notamment effectué la visite de l'Assemblée Nationale, de l'Arc de Triomphe et le ravivage de la Flamme du soldat inconnu.

- Le vide-greniers aura lieu le 1^{er} mai à Balesmes sur Marne

- Les cérémonies du 8 mai auront lieu à 11h30 à Saints-Geosmes et à Balesmes.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h00.

Madame GAGNOT-BAZIN DANIELE
Secrétaire de séance



Monsieur MAUGRAS Jacky,
Maire